

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 71 (1942)

**Heft:** 12

  

**Rubrik:** Partie pratique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

jusqu'au renouveau actuel, si réjouissant et si prometteur, sans rien omettre. Nous avons réservé une mention spéciale à *Tobi di-j-èlyudzo*, le spirituel conteur régional, au théâtre dialectal, aux concours de patois, à l'Association gruyérienne pour le costume et les coutumes, qui eut le mérite de les créer. Un chapitre décrit très objectivement, à la lumière des faits et des documents, la phase pénible de la lutte contre le patois et la querelle du conseiller d'Etat Hubert Charles de Riaz avec Alexandre Daguët au sujet des *Tzévreis* de Bornet et de l'emploi du dialecte en littérature. Un autre fournit un aperçu linguistique sérieux du patois de la Gruyère : son origine, sa formation, son vocabulaire, ses caractéristiques, ses divisions, son incorporation dans le groupe appelé franco-provençal.

L'objet de la troisième partie est le problème philologique pur, c'est-à-dire l'examen détaillé du type dialectal de Bornet, des réactions stylistiques du français sur son patois, de sa représentation graphique et des traits de son art de versificateur. Il s'agit là d'une recherche tout à fait nouvelle. Grâce à de longs et patients contrôles, nous sommes parvenu à des résultats sûrs et intéressants qu'il n'est point inutile d'avoir atteints.

L'appendice est constitué par l'édition critique — chose qui est presque inouïe pour des textes de ce genre — des vers patois de Bornet, dont la plupart ont pu être contrôlés sur des autographes ou sur de bons apoglyphes. Les pièces sont toutes reproduites intégralement, avec variantes, passages inédits et traduction française. Elles sont, en outre, ornées de 25 vignettes joliment dessinées par le peintre Eugène Reichlen.

En écrivant *Louis Bornet et le patois de la Gruyère*, nous espérons avoir accompli œuvre utile pour l'histoire des lettres romandes et fribourgeoises, avoir contribué, pour notre faible part, à la renaissance de la littérature gruyérienne, à l'épanouissement de l'idiome sonore des *armaillis*.

JEAN HUMBERT, prof.

## Partie pratique

### Le coin de la sympathie

Notre cher collègue, M. Jos. Rotzetter, instituteur à Chavannes-sous-Orsonnens, a traversé dernièrement une heure des plus douloureuses en perdant son épouse bien-aimée, mère affectueuse de plusieurs enfants, dans des circonstances particulièrement tragiques.

Les émouvantes funérailles de M<sup>me</sup> Rotzetter, auxquelles prirent part de nombreux instituteurs, accourus même de bien loin, apportèrent un éclatant témoignage de sincère amitié à l'époux éploré, frappé dans ses plus chères affections.

Malgré l'immensité de sa douleur, l'homme de grande foi qu'est M. Rotzetter aura trouvé dans un sublime abandon et une inébranlable confiance en Dieu,

dont les vues sont impénétrables, courage et réconfort. En chrétien convaincu, il aura senti que la mort, si cruelle soit-elle, n'est point l'irréremédiable adieu, mais l'assurance du revoir en un monde meilleur. La vie est brève ici-bas...

M. Rotzetter peut être assuré que le corps enseignant, et tout spécialement ses collègues glânois, compatirent profondément à sa peine aux jours où la grande épreuve est brutalement venue assombrir sa carrière ! E. C., *instituteur*.

### † M. Joseph d'Hauterive

Il y eut bien des Joseph à Hauterive, mais il en est un à qui ce nom du gardien de Nazareth paraissait exclusivement réservé.

C'est Joseph Favre, bourgeois d'Ecuvillens, dont le nom était, à l'Ecole normale, comme un écho du vieux monastère ; on lui avait donné ce nom au baptême par vénération pour Dom Joseph, ancien moine cistercien, devenu curé de la paroisse après la suppression de 1848. Et depuis deux ans, dans le monastère ressuscité, Joseph était une image de l'Ecole normale en veillesse, école pour le bien de laquelle il avait, durant trente ans, assumé les besognes les plus diverses avec la bonne humeur du serviteur conscient et heureux de sa tâche.

Du grand orgue où ils s'exerçaient, les élèves ont pu observer souvent le marguillier de l'Ecole qui profitait de la sonnerie de l'*Angelus* ou de la fermeture de l'église pour faire avec une piété candide sa prière et sa visite au Saint Sacrement. Quiconque a vécu dans l'atmosphère familiale d'Hauterive garde encore la vision de ce sourire si facilement épanoui.

Joseph, de son côté, avait gardé le souvenir des anciens, sa joie était au comble quand apparaissait une silhouette de jadis et du premier coup il retrouvait le nom exact. Son esprit de foi lui faisait dominer le mal qui le minait et sa vie, devenue plus silencieuse, devint plus intérieure encore, presque monacale.

Les moines l'ont accompagné dans son dernier retour à Ecuvillens ; quelques anciens élèves, M. le professeur Overney et l'ancien directeur représentaient l'Ecole. Gardons le souvenir du travail et de la belle humeur de Joseph et donnons-lui une place dans nos prières.

DENIS FRAGNIÈRE.

## Centre de cours officiels d'allemand pour nos compatriotes romands

Les cours officiels d'allemand organisés par le canton et la ville de St-Gall à l'Institut sur le Rosenberg ont été créés en 1931, sur l'initiative du chef du Département de l'Instruction publique alors en fonctions, M. le Dr Mæchler, conseiller national ; M. le Conseiller fédéral Hoffmann avait déjà cherché, quelque temps auparavant, à réaliser une proposition semblable. Ce sont, pour ainsi dire, des cours centraux, placés sous le contrôle d'une commission présidée par le chef du Département de l'Instruction publique, M. le Dr Röemer ; font partie